

Conseil de l'ED LLSH – 12 octobre 2026

Relevé de décisions

Etabli par Laure Gardelle

Présents : Yekta Akhbarifar, Kheira Baraka, Yu Chen, Laure Gardelle, Delphine Gleizes, Alice Henderson, Ilia Kiriia, Marion Le Corre-Carrasco, Fabienne Martin-Juchat, Elke Nissen, Emma Orsolini, Delphine Rumeau, Cécile Terreaux-Scotto

Excusés : Elisabetta Carpitelli (procuration à Laure Gardelle), Leonardo Casalino (procuration à Cécile Terreaux-Scotto), Pascal Clouaire, Pascale Galliard, Cécile Gauthier, Nathalie Henrich (procuration à Pierre Baraduc, absent), Marie Mianowski (procuration à Marion Le Corre-Carrasco), Dorothée Oster (procuration à Yekta Akhbarifar), Murielle Victouron (procuration à Laure Gardelle), Bennett Lana (procuration à Chen Yu)

ODJ

1. Approbation du CR du 6 juillet 2026 (Conseil restreint)
2. Examen des demandes de subvention
3. (information) Formation CIFRE Mastérants 12 novembre 2026
4. (appel) Remplacement d'une personnalité extérieure (Doriane Simonnet) et futur renouvellement de la direction d'ED
5. (information) Invitation Markus Messling (IDEX)
6. (discussion) Utilisation de l'IA en doctorat

1. Approbation du CR du 6 juillet 2026 (Conseil restreint)

-> Vote : CR approuvé à l'unanimité

2. Examen des demandes de subvention

2a. Proposition d'augmentation de certains plafonds de subventions et autres modifications

Décisions POUR UNE ANNEE TEST :

Relèvement du plafond des subventions pour terrain en France :

(Demandes de subvention pour terrain en France et terrain ou accueil à l'étranger examinées à chaque séance du Conseil)

1) terrain en France (dont archives) : était de 300€ -> 600€ *(supprimer « une fois / année », remplacer par « priorité aux doctorants n'ayant pas encore bénéficié de cette subvention)*

2) terrain ou accueil par un laboratoire à l'étranger : reste à 1000€. *Ajout : jusqu'à 2 fois durant la thèse (au lieu d'1 actuellement), avec « priorité aux doctorants n'ayant pas encore bénéficié de cette subvention ».*

Innovation pour éviter la lourde gestion des reliquats :

(examinées 2 fois par an, aux Conseils de janvier et mai)

L'ED teste une subvention de missions pour communiquer à un colloque, conçue comme un examen du reste à charge pour le doctorant une fois l'enveloppe du laboratoire épuisée, sous réserve des fonds disponibles. La demande peut être faite même si le doctorant ne sait pas encore s'il est accepté au colloque ; la subvention pourra alors être accordée sous réserve d'acceptation.

-> à hauteur de 500€ pour une communication à l'étranger

-> à hauteur de 300€ pour une communication en France

Priorité sera donnée aux doctorants qui n'ont pas encore bénéficié d'une subvention ED pour communication à un colloque. Utiliser d'abord l'enveloppe labo, et dans tous les cas, faire d'abord un OM auprès du labo.

Proposition d'augmentation des prix de thèse de 250€ à 300€

Vote : approuvé à l'unanimité

2b. Examen des demandes (dont gestion du reliquat)

Décisions : 1 demande de subvention reportée pour demande de compléments d'informations ; les autres demandes de subvention sont accordées.

Vote : approuvé à l'unanimité

3. (information) Table ronde CIFRE Mastérants 12 novembre 2026

4. (appel) Remplacement d'une personnalité extérieure et futur renouvellement de la direction d'ED

5. (information) Invitation du Conférencier IDEX 2027

6. (discussion) Utilisation de l'IA en doctorat